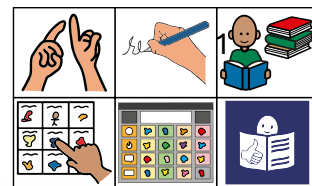


Comprendre et connaître mes droits en **octobre**.



Respect de la dignité de la personne et de son intimité

Le respect de la dignité et de l'intégrité de la personne est garanti. Hors la nécessité exclusive et objective de la réalisation de la prise en charge ou de l'accompagnement, le droit à l'intimité doit être préservé.

le respect de la dignité de la personne et de son intimité

La dignité c'est « ne pas se sentir dégradé ou diminué par nos actes ou les actes des autres »
Cela veut dire ne pas se sentir mal à cause

- de ce que l'on fait
- de ce que les autres font ou disent sur nous

Extrait « Petit vocabulaire de la charte de la personne accueillie » Le Pas de Côté

Respect de la dignité de la personne et de son intimité



Les personnes qui m'entourent doivent respecter :

- Qui je suis
- Comment je suis
- Ma vie amoureuse
- Mon corps.

Document réalisé en facile à lire et à comprendre au SAVI en 2019
par Dorian, Nicolas, Anne-France, Yordan et Sabine.

©Logo européen easy to read d'Inclusion Europe.



Comprendre et connaître mes droits en **octobre**.



*Etiquettes
à imprimer
en A4 ou A3,
à plastifier
et à découper
pour modéliser.*

*Pour créer
votre fiche :
Ajouter
les visuels
adaptés aux
personnes
que vous
accompagnez.*

je	mon/ma	chose privée	ne...pas
tu	respecter	maltraiter	bien
professionnels	choisir	être	mal
personne	avoir	dire	autre
qui	comment	ami	tout
seul	corps	chambre	amoureux

Comprendre et connaître mes droits en **octobre**.



Vos droits et libertés quand
vous êtes accueilli dans
un établissement ou un service social
ou médico-social.



[Com'access](#) a adapté ce document accessible à tous
avec la méthode du Facile à Lire et à Comprendre.
On dit aussi FALC.

Pour en savoir plus sur le FALC vous pouvez aller sur le site internet :
www.inclusion-europe.eu/easy-to-read

©Logo européen easy to read d'Inclusion Europe.

Les pictogrammes appartiennent au ©service d'information du gouvernement.

Nous remercions vivement les résidents de la Résidence de la Lande à Betton
pour la relecture et la validation du document.

Edition : Direction générale de la cohésion sociale – 2025.

12. Vous avez le droit au respect de votre dignité et de votre intimité



La dignité veut dire :

être respecté comme une personne importante
et être bien traité.

L'intimité veut dire :

- garder certaines choses privées
- avoir des moments pour être seul
- ne pas tout montrer
- ne pas tout partager avec tout le monde.



Les professionnels doivent toujours

- vous respecter
- respecter votre intimité.

Par exemple :

- frapper avant d'entrer chez vous
- ne pas vous déranger si vous êtes
avec votre compagnon ou votre compagne.
- faire respecter votre intimité.

Par exemple :

Interdire à un résident de rentrer sans être invité
dans la chambre d'un autre résident.